

« et les

autres? »

LE JOURNAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE #118

Hiver 2023 :
**La fracture
énergétique**



FONDATION
Abbé Pierre

janv. 2023 | 1 €



08.
Hiver 2023 :
La fracture énergétique



15
L'absence de réponses
à un nombre croissant
de personnes en détresse
est inacceptable.

Sommaire

04. La Fondation **agit**
« **Aider, ça fait partie de ma vie** »

08. La Fondation **analyse**
Hiver 2023 : **La fracture énergétique**
Olivier Sichel : « *Mieux accompagner
les ménages pour réussir la rénovation
énergétique* »

15. La Fondation **réagit**
L'absence de réponses à un nombre croissant
de personnes en détresse est inacceptable.

17. La Fondation **observe**
Christophe Robert : « Pour vaincre le
mal-logement, il faut agir durablement »

18. **Avec** la Fondation
« **Saisons de la Solidarité** »
signé Eiffage Construction

20. La Fondation **se souvient**
« **Assurer** le bien-être de tous »



17.

Christophe Robert :

« Pour vaincre le mal-logement, il faut agir durablement »



« Grâce à votre fidélité, tout au long de l'année dernière, nous avons pu, ensemble, faire reculer l'exclusion et "faire la guerre à la misère" »

Laurent Desmard



Édito

UN BIEN TRÈS PRÉCIEUX

Je tenais avant tout, chers lecteurs, à vous remercier ici pour votre soutien et votre générosité qui sont pour les équipes de la Fondation, bénévoles et salariés, un bien très précieux dont elle saisit la mesure chaque jour. Grâce à votre fidélité, tout au long de l'année dernière, nous avons pu, ensemble, faire reculer l'exclusion et « faire la guerre à la misère », comme aimait à le dire l'abbé Pierre, notre fondateur.

Production de logements très sociaux, accueil inconditionnel dans nos Boutiques Solidarité, logement et accompagnement dans nos Pensions de famille, lutte contre l'habitat indigne et précaire, accès aux droits et prévention des expulsions locatives, solidarité internationale... Grâce à vous, nous avons pu soutenir plus de 800 projets en 2022, partout sur le territoire, mais aussi à l'étranger, dans plus d'une trentaine de pays.

En ce début d'année et en plein hiver, nous le savons, les plus modestes, les plus fragiles d'entre nous auront encore plus besoin de notre soutien. 12 millions de personnes vivent en situation de précarité énergétique en France, l'une des plus grandes puissances mondiales. Et ce sont, encore une fois, les plus pauvres qui sont les plus touchés, le plus profondément affecté dans leur quotidien. Au-delà de ce constat inacceptable, nous devons aussi avoir conscience qu'aujourd'hui, lutter contre la pauvreté et le mal-logement, c'est aussi lutter pour préserver notre planète et l'avenir des générations suivantes. Désormais, lutte sociale et lutte écologique sont étroitement et irrémédiablement liées. ■

Laurent Desmard,

Président de la Fondation Abbé Pierre



Jardin partagé

À Ambérieu-en-Bugey (01), la Fondation soutient à hauteur de 48 %, le développement du jardin partagé de l'Accorderie du Bugey, système d'échanges de services non monétaires créé en 2014. 200 habitants des quartiers populaires de la commune et des environs profiteront pendant un an d'activités de jardinage et de transformation des légumes, favorisant l'inclusion et le lien social.

Hospitalité

Dans le Briançonnais, la Maison Bessoulie est un lieu hybride dédié à l'hospitalité, qui s'adresse aux personnes exilées, aux travailleurs saisonniers, ainsi qu'aux touristes.

Le fonctionnement de ce lieu d'hébergement financé à hauteur de 20 % par la Fondation, permet à une dizaine de personnes sans solution de logement d'avoir un toit et de se consacrer à leurs démarches d'insertion (accès aux droits, cours de français...) en se sentant bien, avec la possibilité de s'investir, de participer à des activités ouvertes à toutes et tous. Géré par l'association « Quatorze », ce lieu souhaite proposer bientôt des offres de tourisme responsable et solidaire promouvant la rencontre.

Solidarité

À retenir : la 1^{re} édition de « La Nuit de la Rue » organisée par la Fondation, le 31 mars, à l'Olympia : concert exclusif avec le rappeur Fianso, parrain de la Fondation et tête d'affiche.

« Aider, ça fait partie de ma vie »

Tous les matins, à 6 heures 30, Daniel est à la Boutique Solidarité de Saint-Denis. « Ça fait partie de ma vie d'aider les autres, si je n'y vais pas, la journée est longue... La Boutique, c'est une nécessité! Elle est la seule à proposer un petit-déjeuner tous les matins aux personnes à la rue. On a de plus en plus de monde, et des personnes qui étaient "casées" reviennent en ce moment, la vie est trop chère, elles n'y arrivent pas. » Daniel, surnommé « Papi » par toutes les personnes accueillies à la Boutique, vit à La Réunion depuis 2018 et a proposé ses services à la Fondation dès son arrivée. « J'ai connu l'abbé Pierre et Lucie Coutaz. À l'époque, j'étais au Havre et je faisais des livraisons de vivres non consommés tous les matins à Esteville. Je m'en souviens très bien ! », ajoute le retraité qui fut scaphandrier-plongeur dans la Marine pendant toute sa carrière,



sillonant les mers du globe. « J'ai été à la rue pendant 9 mois aussi, je sais ce que ça fait... il ne faut pas lâcher, pas un seul jour, et c'est ce que je dis aux personnes accueillies. Il faut qu'elles restent actives tous les jours, pour elles. » ■

44 logements à La Havane

Un chantier de 3 ans vient de commencer dans le centre historique de La Havane, zone d'intervention d'urgence en raison de



son haut niveau de détérioration du bâti. La Fondation soutient financièrement l'association « Care France » à hauteur de 60 % dans les travaux de réhabilitation d'une ancienne banque « Aiguier 360 » en 44 logements sociaux pour des familles vulnérables actuellement hébergées en logements de transit (financés en partie également par la Fondation). Dans ces logements temporaires, des familles contraintes par la Ville de quitter des immeubles trop vétustes et suroccupés en cours de rénovation, attendent d'être relogées. La Fondation finance l'achat des matières premières nécessaires à la réhabilitation du bâtiment dont les matériaux de construction sont de bonne qualité (béton armé et sols de marbre) ; le Bureau des Historiens, partenaire de « Care France » assure la gestion des travaux réalisés par des entreprises publiques et procédera à l'installation de 176 occupants en 2024. ■



Solidarité Paysans

La Fondation soutient financièrement l'association bretonne depuis 8 ans, lui permettant ainsi de maintenir ses permanences en Ille-et-Vilaine et dans le Finistère. Aujourd'hui, 120 bénévoles travaillent au repérage des situations de mal-logement. « Au début, notre association régionale intervenait auprès des entreprises agricoles en difficulté. Une fois le lien de confiance établi, on essaye aussi d'intervenir sur les conditions de logement des occupants, on voit de plus en plus de logements indignes, on fonctionne surtout avec le bouche-à-oreille. Être bien dans son logement participe aussi au redressement de l'exploitation agricole », note Morgane Guenegues, juriste de formation et animatrice de « Solidarité Paysans ». En 2021, grâce au soutien de la Fondation à hauteur de 45 %, 41 familles ont pu se maintenir dans leur logement et sortir de l'habitat indigne. Ce fut le cas d'Hervé : « Tout mon revenu partait dans l'exploitation. Avec le poêle, je n'ai plus froid, je vais mieux et j'arrive à faire mes journées. Je m'en sors et je peux rester chez moi. » 🏡

Accueil solidaire et social

Accéder au logement, à la santé, bénéficier de conseils juridiques... plus de 1000 personnes en difficulté bénéficient chaque année d'un accompagnement social et juridique d'accès aux droits, à l'« Accueil solidaire et social Ozanam » (ASSOR), à Reims. À ce titre, « ASSOR » a été soutenu par la Fondation à hauteur de 44 % en 2022. « Nous avons beaucoup de personnes en errance qui fréquentent l'accueil de jour, mais aussi de plus en plus de personnes qui travaillent et vivent dans leur voiture, au camping ou chez des tiers. Grâce au soutien de la Fondation, 6 travailleurs sociaux les accompagnent individuellement



dans l'accès à leurs droits, dont l'accès au logement ; pour cela, nous travaillons étroitement avec un bailleur social rémois. Cela représente 16 heures d'accompagnement par jour. Les rendez-vous sont pris 15 jours à l'avance tellement nous avons de demandes... », précise Yacine Karkare, le directeur. 🏡



« Quitter la rue, c'est retrouver la vie. »

La campagne d'hiver de la Fondation a été lancée le 15 novembre dernier. Confiée à l'agence « Fred et Farid », elle s'est déclinée sous la forme d'un court métrage réalisé par Arnaud Despléchin et sous 3 versions en affichage – celles de l'espoir, de la confiance et de la dignité retrouvés – signées par le photographe Aurélien Chauveau. Elle sera visible partout en France et à La Réunion jusqu'en février.



État du mal-logement 2023

La présentation nationale du 28^e Rapport sur l'État du mal-logement en France se déroulera le 1^{er} février prochain, à la Mutualité, à Paris. Outre la présentation du Rapport, 3 tables rondes se dérouleront l'après-midi et aborderont la place du logement dans la société française, la relance du « Logement d'abord » et la régulation des marchés.



Eau et hygiène pour les migrants

Intervenant sur le bord de Manche auprès des personnes exilées en route vers le Royaume-Uni, l'association « Solidarités International », soutenue à hauteur de 77 % par la Fondation, met en place sur le littoral Nord, le 1^{er} Observatoire des droits à l'eau potable et à l'assainissement pour les exilés. Un soutien technique aux associations et institutions locales venant en aide aux personnes migrantes sera également apporté tout au long de l'année (service de points d'eau, articles d'hygiène, matériel de plomberie...). 2000 personnes exilées devraient en être bénéficiaires sur les communautés du Calais et de Dunkerque.

Vivre ensemble

La Facc ou Fabrique artistique culturelle et citoyenne, est l'université des décrocheurs scolaires et des jeunes en rupture sociale, de 6 à 30 ans. Elle intervient dans les quartiers populaires des villes de Marseille et Strasbourg, développant des activités artistiques liées aux cultures urbaines (rap, hip-hop, clips, web-series...). Les ateliers de pratique sont également proposés en milieu carcéral. Au total, quelque 800 jeunes devraient bénéficier de ces pratiques d'éducation artistique qui favorisent le vivre-ensemble, financés à hauteur de 12 % par la Fondation.



Un ancien agriculteur logé dignement

Albert, retraité depuis un an, vivait jusqu'à l'année dernière sans eau courante, sans sanitaires, dans la maison familiale aveyronnaise où il est né, devenue dangereuse et plus que vétuste. Aujourd'hui, après des mois de travaux, le rez-de-chaussée a été entièrement rénové et isolé et les deux étages supérieurs ont été condamnés. « Vu l'ampleur des travaux, nous avons seulement rénové l'espace de vie au rez-de-chaussée afin de pouvoir financer des travaux de qualité assurant 75 % de gain énergétique », précise Guillaume Bessière, responsable du service Habitat Aveyron, à l'association « OC'TEHA ». Raccordement à l'eau courante, assainissement, installation de sanitaires, changement des fenêtres, poêle à bois... Grâce à l'aide de l'Anah, de la région et de la Fondation dans le cadre de son programme « SOS Taudis » à hauteur de 16 %, Albert, a pu financer le reste à charge de la rénovation de la maison familiale en vendant une partie de ses terres agricoles. À 83 ans, il est désormais en sécurité et confortablement installé. « Sans l'aide de la Fondation, nous n'aurions pas pu boucler le financement de cette rénovation pourtant nécessaire, le propriétaire voulant finir ses jours chez lui. Dans une ferme, il y a beaucoup d'imprévus et on ne met pas l'argent dans le logement ». « Je ne regrette pas du tout ces travaux, j'ai bien plus de confort », complète Albert. ■

Des logements très sociaux à Deauville

Depuis 2014, la Fondation a soutenu financièrement la rénovation de 4 petites maisons des années 30, dans le centre historique. Dernière opération en date, une maison de 73 m² d'un étage avec jardin, occupée depuis 2019 par une mère isolée avec ses deux adolescents. « C'est ma 1^{re} maison. Avant, j'étais en studio, à 3, ce n'était pas tenable. Cette maison m'a permis de rebondir, de reprendre confiance en moi et de mettre mes enfants en sécurité » Deauville compte 70 % de résidences

secondaires et très peu de logements vacants. Pour favoriser l'accès au logement des plus modestes, la Ville, a acquis certains biens à l'abandon et les a confiés à l'association « Soliha Territoires en Normandie » sous la forme de baux à réhabilitation. « Nous refaisons tout à neuf... l'objectif est de donner au logement rénové la meilleure performance énergétique afin de réduire les charges du locataire au maximum », précise Murielle Demelun, chargée d'Études à « Soliha Territoires en Normandie ». ■



Un Domicile Fixe et Décent pour Tous

Favoriser l'accès au logement des plus exclus

La coutume veut que l'on fixe l'âge de raison à 7 ans. À cet âge, le réseau « Un Domicile Fixe et Décent pour Tous » (UDFDPT) prend en effet ses marques, accompagnant les personnes très fragilisées de la rue jusqu'au logement. Né en 2015 à l'initiative de la Fondation, ce réseau compte 11 entités bien particulières (Boutiques Solidarité, acteurs associatifs isolés ou associés, services sociaux...) qui partagent leurs pratiques de l'accompagnement des grands précaires, souvent exclus des dispositifs d'hébergement traditionnels (addictions, possession de chiens, problèmes de comportement...). Accès à la santé, réduction des addictions, développement du lien social... « Ce réseau a pour but d'aborder la pluridisciplinarité de l'accompagnement et de partager les expériences; de partager de bonnes pratiques à diffuser sur l'ensemble du territoire », précise la Fondation Abbé Pierre. Début 2023, le réseau qui se réunit chaque trimestre, publiera la deuxième édition de son guide pour l'accès au logement des grands exclus dans lequel les principes de non-abandon, de

pair-aidance et de mobilisation des acteurs et des personnes concernées auront la part belle. Entre autres expérimentations, celle du service « Totem », à Grenoble, qui assure un accompagnement médico-social à 25 personnes à la rue : « *Visites à domicile, permanences hebdomadaires, accès aux droits, réduction des risques (addiction)... on est sur de l'accompagnement intensif et global, il n'y a aucune injonction de notre part; tout se fait au rythme de la personne et à la carte* », précise Lionel Thibaud, responsable du service. « *Le soutien de la Fondation, c'est bien sûr l'animation du réseau national, mais c'est aussi un soutien financier qui nous permet de proposer une meilleure qualité de service, comme par exemple la permanence "petit-déjeuner" d'accueil collectif, tous les jeudis matin... elle serait impossible avec nos moyens* ». Faciliter l'accès au logement tout en évitant l'isolement, aider à la création de lieux-repère pour encourager l'ancrage, favoriser la prise d'autonomie et mobiliser les capacités; partager les compétences et les acquis... actuellement, 200 à 300 adultes en très grande précarité bénéficient de



« L'équipe de Totem a été formidable, elle m'a accompagné et aidé chaque jour. »

cet accompagnement décloisonné, en milieu urbain et en zone rurale. « *Quand je suis entré dans le logement, c'était juste pour dormir. Je me sentais en cage, j'avais peur. J'étais tout le temps dehors... L'équipe de Totem a été formidable, elle m'a accompagné et aidé chaque jour. Aujourd'hui, cela fait 2 ans que j'habite dans mon logement, j'y suis heureux, j'ai une compagne et j'ai trouvé un travail tout seul* », précise Axel, 29 ans, qui a vécu dix ans à la rue. Permettant un autre regard sur l'accompagnement à l'échelle humaine, le réseau dégage des clés de réussite innovantes, disponibles et accessibles à tous les acteurs agissant en faveur du logement des personnes à la rue. Une dynamique qui œuvre dans le temps long et qui est en plein devenir. ■



En 2021, 22 % des Français ont eu froid chez eux durant l'hiver

700 000 passoires thermiques¹ par an à rénover pour atteindre la neutralité carbone en 2050

750 millions d'euros/an, c'est le coût des passoires thermiques en dépenses de santé

[1] Logements étiquetés F et G dans le diagnostic de performance énergétique.

Avant la crise, 12 millions de personnes étaient victimes de la précarité énergétique. Combien seront-elles cette année, alors que les prix de l'énergie ont augmenté de 28 % entre 2021 et 2022 ?

Hiver 2023 :

LA FRACTURE ÉNERGÉTIQUE

Patricia est installée dans le Finistère, en périphérie de Carhaix, dans une maison où elle vit depuis 3 ans avec ses deux adolescents. Une maison de 126 m² datant des années 70, dans laquelle aucune rénovation n'avait été effectuée par les anciens propriétaires. « *Quand je l'ai achetée, elle était "dans son jus" et inhabitée depuis deux ans. À l'époque, j'étais en couple et nous avions convenu que mon compagnon prendrait les travaux à sa charge ; on voulait en faire notre nid* », précise l'aide-soignante aujourd'hui en arrêt maladie. Fenêtres en bois en simple vitrage, chaudière vétuste, fuites d'eau... les factures énergétiques s'empilent et Patricia se retrouve seule, avec 1 700 euros/mois, pour tout assumer, y compris les travaux dont les devis ont été signés. « *Il faisait 15 degrés dans la maison, je chauffais très peu, mes garçons prenaient des douches froides ; on allait se laver régulièrement chez ma fille ainée. Je voyais bien les moisissures dans les chambres, je savais que ce n'était pas sain, mon fils et moi étions tout le temps enrhumés...*

j'avais l'impression de manquer à mes devoirs de mère », avoue Patricia qui se rappelle les hivers derniers, emmitouflée dans sa dou-doune à la maison pour lutter contre l'humidité et le froid. « *Toutes les dépenses se sont accumulées, je me suis retrouvée avec une lourde dette et j'ai dû faire un dossier de surendettement, juste après ma séparation. J'étais très mal, j'étais en dépression, en fait. J'avais tout restreint, la nourriture, les vêtements et les loisirs, depuis longtemps. J'essayais de rester debout, mais je ne m'en sortais plus.* » C'est à ce moment-là que le vent a tourné : Patricia a reçu la visite des « Locaux Moteurs », une association citoyenne venant à la rencontre des habitants pour repérer les besoins et lutter contre le non-recours aux dispositifs publics. « *Quand j'ai commencé, en 2016, c'était surtout pour venir en aide aux personnes non connues des services sociaux, qui passent sous les radars de l'État... On s'est vite aperçu que la problématique principale, c'était la précarité énergétique et l'adaptation du logement, et que cela touchait un public large, avec*



© Ljubisa Dantovic

■ un réel besoin d'information et d'accompagnement », précise Claudine Pezeril, fondatrice de l'association. L'an dernier, 480 foyers ont été démarchés, dont celui de Patricia, sur une dizaine de communes du pays de Poher.



« Le fuel et le bois sont devenus un luxe, alors, penser à des travaux, c'est difficile »

Michèle de l'association les « Locaux Moteurs »

Peur de l'hiver

« On est sur un territoire où il y a très peu de logements locatifs sociaux, privés ou publics ; où les personnes travaillent dans le tertiaire, souvent en contrat précaire. 80 % des habitants que l'on rencontre ont des revenus très modestes », note Claudine. Grâce au soutien de la Fondation Abbé Pierre, l'association

angevine rayonne maintenant en Bretagne où elle travaille en étroite collaboration avec les élus et 3 habitantes-relais, sous contrat 32 heures/mois. Michèle est l'une d'entre elles : « On rencontre beaucoup de personnes âgées démunies et isolées. Avec la crise énergétique, elles ont peur de l'hiver. Le fuel et le bois sont devenus un luxe, alors, penser à des travaux, c'est difficile. On passe beaucoup de temps sur place, à expliquer les dispositifs et les accompagnements possibles. Il faut créer la confiance, rassurer, conseiller... ».

Grâce aux « Locaux Moteurs », Patricia va bénéficier de l'aide de l'association régionale Soliha, « Solidaires pour l'Habitat », et pouvoir monter un dossier de rénovation globale. Et en urgence, avec son fonds « O abandon », la Fondation a financé l'achat de 3 radiateurs électriques pour chauffer la pièce à vivre et les chambres. « Ça a été formidable d'être aidée si rapidement. Ce qui m'a fait beaucoup de bien aussi, c'est d'avoir des personnes à qui parler. J'ai pu partager mon fardeau ». Depuis novembre, Patricia surveille constamment sa consommation électrique et chauffe au minimum, à 17,5°C : « S'il fait froid cet hiver, on se réfugiera tous les 3 dans une chambre, ce sera le camping », précise-t-elle.

➔ Informer, échanger, comprendre les situations de précarité pour réaliser des travaux efficaces et permettre un gain énergétique conséquent.



© Ljubisa Danilovic

À quelques kilomètres de là, Stéphane a acheté une longère en pierre pour changer de vie et se lancer dans le maraichage, il y a 5 ans. « On a d'abord installé un insert bois pour économiser le fuel. Puis, il y a 3 ans, j'ai bénéficié de l'opération "pompe à chaleur à 1 euro", ça a permis des économies et on n'a jamais été endetté, mais tout est serré et on chauffe au minimum. » Après des soucis de santé, Stéphane, la cinquantaine, a dû changer de voie, il est désormais surveillant à temps partiel dans un lycée. « Ma femme est en longue maladie, financer la rénovation de la toiture avec 1800 euros/mois, c'était impossible, même si on savait qu'on perdait beaucoup de chaleur. On n'avait pas de solution. Et puis, en juillet, j'ai vu arriver une dame, elle m'a dit que les Compagnons Bâisseurs pouvaient venir faire un diagnostic énergétique de la maison et nous aider... une sacrée chance ! En une semaine, ils étaient là : Ils ont posé des joints aux portes, installé une bâche sur le toit, sécurisé l'électricité et la Fondation nous a permis d'acheter un frigo neuf, le nôtre consommait beaucoup, on le savait, mais on n'en trouvait pas d'occasion... Avec tout ça, on a gagné 50 euros/mois sur la consommation électrique, un soulagement ! »



« ...financer la rénovation de la toiture avec 1800 euros/mois, c'était impossible, même si on savait qu'on perdait beaucoup de chaleur. »

Stéphane

45 000 euros de travaux avec un SMIC ?

« La situation est paradoxale : avec la flambée des prix, il y a urgence pour se chauffer aujourd'hui et nécessité de se projeter dans l'avenir, avec des travaux de rénovation globale du logement pour qu'il soit performant énergétiquement. Grâce à nos partenaires, on essaie d'agir sur ces deux temporalités, c'est très important », précise Claudine. Lutter efficacement contre la précarité énergétique, c'est aussi réduire au maximum le reste à charge des occupants, toujours trop lourd dès qu'il s'agit de penser à une rénovation globale du logement. Un reste à charge qui s'est encore alourdi avec l'augmentation du coût des matières premières. »

➔ Recenser et aider les ménages en détresse, souvent isolés et peu informés.





© Yann Levy



« Dès qu'il pleuvait, j'étais stressée par la fuite de la toiture, le plafond était tout gondolé, j'avais peur qu'il s'effondre. Je n'invitais jamais personne pour éviter les dépenses. J'espère pouvoir reprendre une vie sociale... »

Mme S. mère isolée

➔ À la veille de l'hiver, chacun fait ses calculs pour savoir comment faire face à la hausse des prix de l'énergie.

■ En moyenne, il fallait compter 25 000 euros pour rénover un logement énergivore d'environ 100 m² en 2018. « Aujourd'hui, on atteint 45 000 euros pour refaire une toiture et son isolation, changer les fenêtres et le mode de chauffage. Les coûts explosent depuis 2 ans. Or, notre philosophie, c'est de ne pas faire de l'urgence pour de l'urgence, mais de prendre le logement dans sa globalité pour atteindre des gains énergétiques durables d'au moins 40 %. On réalise des visites à domicile en binôme, un technicien et un travailleur social, afin de coupler le diagnostic avec l'accompagnement social, juridique et budgétaire. On a la chance d'avoir une volonté politique forte, au niveau de la Métropole européenne de Lille (MEL), qui finance nos accompagnements auprès des propriétaires mal logés, qui manquent de confort, en plus de nos partenaires qui nous aident à boucler nos dossiers. Grâce à tout cela, on arrive pour l'instant à intervenir efficacement. La MEL met aussi à notre disposition des logements temporaires pour loger les habitants lorsque l'on est sur une rénovation globale de plusieurs mois », explique Sébastien Noe, responsable du Groupe de recherche pour



« J'ai failli tout abandonner. Heureusement, le Graal a trouvé une solution avec la Fondation ! »

Mme S. mère isolée

l'aide et l'accès au logement (GRAAL) de Roubaix, où de nombreuses maisons datant des années 30 sont aujourd'hui énergivores et dégradées. Depuis 2015, M^{me} S., mère isolée de 34 ans, habite l'une d'elles : 107 m² répartis sur 2 étages et 2 800 euros à déboursier chaque année pour le gaz et l'électricité. « Les travaux sont terminés depuis novembre, je suis enfin tranquille. Pour être franche, je me privais de tout, le budget alimentaire était très serré car mon fils a de nombreuses allergies alimentaires. Dès qu'il pleuvait, j'étais stressée par la fuite de la toiture dans sa chambre, le plafond était tout gondolé, j'avais peur qu'il s'effondre. Je n'invitais jamais personne pour éviter les dépenses. J'espère pouvoir reprendre une vie sociale », avoue la propriétaire, titulaire d'un Master de droit depuis l'an dernier. « Cela m'a permis de changer de travail et de gagner un peu plus ; il le fallait, je ne m'en sortais plus avec 1 100 euros/mois. Mais du coup, mon dossier Anah a été réactualisé et soudainement, on m'a demandé de participer à hauteur de 6 000 euros pour les travaux. C'était impossible, un vrai coup de massue à la veille des travaux ! » Réfection complète de la toiture et isolation, installation de fenêtres en double vitrage, changement de la chaudière, le tout pour un gain énergétique de 51 %. « J'ai failli tout abandonner. Heureusement, le Graal a trouvé une solution avec la Fondation ! » L'an dernier, le Graal a accompagné 380 ménages en situation de précarité énergétique, 50 % d'entre eux sont « passés à l'acte », les autres ont été bloqués par le montant du reste à charge. Pour faire du sur-mesure, le Groupe a fortement besoin de financements complémentaires aux aides de l'État (via l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat), et des collectivités territoriales (Fonds de Solidarité pour le Logement) qui sont conséquentes, mais devenues insuffisantes aujourd'hui. « Certains dossiers sont très lourds et peuvent nous prendre jusqu'à 4 ans, avec des problèmes d'isolement et de mobilité dans le logement pour les personnes âgées. La situation devient de plus en plus limite et je sais que les demandes d'aide et d'accompagnement vont exploser en mars, à la sortie de l'hiver. Les gens auront des factures exorbitantes, on va les voir affluer. » ■


Olivier Sichel

« Mieux accompagner les ménages pour réussir la rénovation énergétique »

Directeur de la Banque des Territoires, Olivier Sichel a remis au gouvernement un rapport sur la réhabilitation énergétique des logements privés, en mars 2021.

La flambée des prix de l'énergie constitue-t-elle un électrochoc pour la rénovation énergétique ?

Oui, la crise est un électrochoc économique qui fait exploser les demandes partout sur le territoire. Quand nous avons travaillé sur la question de la réhabilitation énergétique des logements privés, j'ai tout de suite insisté sur le fait qu'il nous fallait avoir une approche qui parte avant tout des besoins des ménages, qui ne soit pas uniquement financière et technique. J'avais été soutenu en cela par la Fondation qui participait au groupe de travail. La première chose à faire, c'est en effet d'accompagner celles et ceux qui vivent dans l'une des 5,2 millions de passoires thermiques que compte notre pays. Rénover son logement est une démarche complexe, qui peut faire peur, et qu'il faut bien comprendre. Il faut savoir que 60 % des personnes qui vivent dans un logement énergivore ont plus de 60 ans ! Il faut commencer par répondre à toutes leurs questions : Que faut-il faire ? Quelle priorité ? Comment le faire ? Combien cela va coûter ? Des accompagnateurs compétents doivent établir un diagnostic fiable pour informer les occupants. C'est le cas aujourd'hui, avec l'Anah (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) qui est à la tête du réseau « Mon accompagnateur Rénov' ». Avec l'explosion des prix de l'énergie, les accompagnateurs sont aujourd'hui

assaillis de demandes. À l'époque de la parution du rapport, j'avais chiffré le budget de l'accompagnement à 310 millions d'euros. Je pense qu'il faut encore faire plus.

Une fois le diagnostic posé, il faut répondre à la question du coût : quelles sont les aides auxquelles la personne a droit ? C'est à ce moment-là que les collectivités locales interviennent et que des choix politiques sont faits, donnant leur spécificité aux territoires.

Avec la crise énergétique, les propriétaires très modestes ne vont pas pouvoir assumer un reste à charge de travaux devenu bien trop lourd.

Effectivement, la question du reste à charge est centrale. Le prêt à taux zéro couplé au dispositif public d'aide à la rénovation énergétique « MaPrimeRénov' » lancé le 17 novembre est une bonne chose, mais il va concerner les ménages solvables. Et les autres ? Je l'ai dit, 60 % des propriétaires de passoires thermiques ont plus de 60 ans, avec souvent de petites retraites. C'est pour cela que j'ai proposé la mise en place d'un « prêt-avance rénovation » gagé sur le bien, destiné aux 5,2 millions de ménages exclus des prêts bancaires classiques. Le notaire récupère le montant du prêt au moment de la vente du bien ou de la succession. La capacité du ménage n'est pas déterminée par son revenu, mais par son patrimoine... un patrimoine

rénové qui aura pris de la valeur. Ce prêt fonctionne aujourd'hui et permet aux plus modestes de rénover leur logement, d'améliorer leur santé, leurs conditions de vie et la qualité de leur bien.

Peut-on accélérer la cadence de la rénovation énergétique du parc privé ?

Le chantier est immense, rénover les 5,2 millions de logements énergivores prendra au moins quinze ans. Nous rencontrons deux freins aujourd'hui ; d'abord, l'accompagnement des personnes face à des travaux intrusifs et longs quand la rénovation du logement est globale et qu'elles ne peuvent rester dans leur logement. Ensuite, le manque de bras qualifiés et de compétences. C'est l'un des paradoxes de notre pays, nous avons de grandes entreprises professionnelles (Saint Gobain, Legrand...) mais un tissu artisanal constitué de petites entreprises qui peinent à recruter. Pour pallier ce manque, la Banque des Territoires a financé une école de la rénovation énergétique, à Bordeaux. Elle n'a pour l'instant aucun équivalent sur le territoire, mais il y a urgence à dupliquer cette initiative. Il ne s'agit plus uniquement d'un enjeu climatique, comme ce fut le cas lorsque le gouvernement m'a demandé de rédiger ce rapport. Il s'agit aussi d'une urgence économique et sociale. ■

M. U., la Roche sur Yon

Je souhaiterais faire une donation de mon vivant à la Fondation. Où puis-je trouver des informations ?

Bonjour Monsieur, nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos actions et vous confirmons que vous pouvez effectivement à tout moment effectuer une donation à la Fondation Abbé Pierre. Pour en savoir plus, nous tenons à votre disposition, notre brochure « Offrir la dignité en héritage », vous présentant comment faire un legs, une donation ou désigner la Fondation comme bénéficiaire d'une assurance-vie. Cette brochure peut vous être adressée sans engagement et en toute confidentialité, sur simple demande. N'hésitez pas à prendre contact avec notre responsable des relations testateurs, Joëlle Garnier : jgarnier@fondation-abbe-pierre.fr ou au 01 55 56 37 27.

Mme V., Angers

J'ai appris qu'une biographie de l'abbé Pierre était récemment parue. Pourriez-vous m'indiquer où me la procurer ?

Bonjour Madame, nous avons le plaisir de vous confirmer qu'une biographie inédite de l'abbé Pierre est parue en octobre dernier, aux éditions Gallimard : « L'abbé Pierre », a été rédigée par l'autrice Sophie Doudet, maître de conférences en littérature française à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence où elle enseigne la culture générale et l'histoire des idées. Vous pourrez vous la procurer dans le réseau Fnac ou dans toute autre librairie, sur commande, au prix de 9,90 euros.



E118|ABO

Bon d'abonnement au magazine « et les autres? »

À renvoyer à Fondation Abbé Pierre – Centre de traitement des dons
59898 Lille cedex 9

Si vous êtes donateur, inutile de vous abonner, vous recevez déjà chez vous le magazine trimestriel de la Fondation Abbé Pierre « et les autres? ».

OUI, je ne suis pas donateur mais je veux suivre les actions de la Fondation Abbé Pierre en m'abonnant au magazine « et les autres? ».

Je règle 4 € pour 4 numéros, par chèque à l'ordre de « **Fondation Abbé Pierre** ».

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

J'accepte de recevoir des informations à mon adresse e-mail :

.....@.....

Règlement : chèque bancaire chèque postal

La Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992, SIREN 345282016, met en œuvre les traitements de données personnelles suivants : gestion des dons, envoi des reçus fiscaux, gestion des abonnements au Journal trimestriel des donateurs « Et les autres? », appels à générosité. Conformément au Règlement (UE) 2016/79, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement. Vous avez en outre la possibilité de nous laisser vos directives spécifiques post-mortem dans les conditions à définir par décret. Vous pouvez adresser vos demandes d'exercice de droits par email à protectiondesdonnees@fondation-abbe-pierre.fr ou par courrier à Fondation Abbé Pierre RGPD, 3 rue de Romainville, 75019 Paris. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL, 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données sur notre site Internet à l'adresse suivante : fondation-abbe-pierre.fr/protectiondesdonnees

La Fondation réagit



J'ai très peur d'accoucher dans la rue » : ce témoignage d'une femme, recueillie par un quotidien parisien le 19 novembre dernier, laisse sans voix et illustre tragiquement, à la veille de l'hiver, de la saturation de l'hébergement d'urgence.

À Strasbourg, fin août, 89 % des personnes en détresse appelant le 115 restaient sans solution d'hébergement d'urgence. À Paris, à la même période, 11 % des appelants ne se sont vus proposer aucune solution, parmi eux, 84 femmes enceintes et 24 enfants de moins de 3 ans.

Dans le Rhône, 350 personnes en très grande vulnérabilité avant l'été (enfants, femmes victimes de violence, personnes âgées) n'avaient reçu aucune proposition d'hébergement au début de l'automne et sont restées sans solution plusieurs mois...

Ces chiffres honteux se répètent malheureusement sur tout le territoire. Et il faut y ajouter la multiplication des fins de prise en charge hôtelières un peu partout, de plus en plus de personnes, adultes et enfants, se retrouvant à la merci de décisions et de changements qu'ils ne maîtrisent pas, du jour au lendemain.



L'absence de réponses à un nombre croissant de personnes en détresse est

inacceptable



L'État est responsable de la mise à l'abri des personnes contraintes de vivre dans la rue.

Conséquence de ces drames humains insupportables, hommes, femmes et enfants laissés sans solution par la puissance publique, se regroupent parfois dans des lieux de vie informels, où les conditions d'habitat – et peut-on encore parler d'habitat? – sont précaires et déplorables.

À Bordeaux, près du lac, une centaine d'hommes et de femmes isolés vivent sous des tentes. Dans l'Hérault, les squats ou abris de fortune se sont multipliés, faute de réponse institutionnelle. Dans la métropole rennaise, la Ville a fourni de l'eau, des extincteurs, des pièges à rats et des poubelles-containers dans certains campements, mais les conditions de vie restent plus que précaires pour les habitants.

Et pour comble, alors que des milliers de personnes en détresse sont contraintes de se replier là où elles le peuvent pour survivre, les expulsions de lieux de vie informels se multiplient dans de très nombreux territoires. ■



© pierre Faure

« Plus aucun enfant dehors cet hiver mais avec quels moyens ? »

À la suite de l'interpellation du 17 octobre du Collectif des associations unies (CAU), de l'Unicef, de la FCPE et de « Jamais sans Toit », le Ministre du Logement Olivier Klein et la Secrétaire d'État chargée de l'Enfance Charlotte Caubel se sont engagés à organiser toutes les semaines une réunion de suivi pour atteindre cet objectif. Le gouvernement s'est également engagé au maintien des 200 000 places d'hébergement d'urgence, alors qu'il était prévu dans le Projet de Loi de Finances 2023 d'en supprimer 14 000.

« logé dans un logement inadapté à son handicap »

La loi du 21 février 2022 (dite loi 3DS) contient un article passé largement inaperçu : il ouvre le recours Dalo (Droit au logement opposable) aux personnes vivant dans un logement inadapté à leur handicap ou à celui d'une personne à leur charge.



© Ljubisa Danilovic

CNR : lancement du volet logement

Lancé le 28 novembre, le Conseil national de la refondation (CNR) consacré au logement co-animé par Véronique Bédague, directrice générale du promoteur Nexity, et Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre, ambitionne d'élaborer des propositions opérationnelles d'ici le printemps prochain sur trois grandes questions portées par 3 groupes de travail : « Comment redonner aux Français du pouvoir d'habiter ? », centrée sur les besoins, notamment sociaux, des Français en matière de logement. La deuxième question portera sur « réconcilier les Français avec l'acte de construire », faisant écho aux difficultés rencontrées pour répondre aux besoins en logement dans de nombreux territoires. Enfin, la troisième réflexion sera orientée autour de la transition écologique et énergétique. Le ministre délégué à la Ville et au Logement, Olivier Klein, a indiqué que le travail réalisé donnera « probablement lieu à des traductions législatives ». ■

Peut mieux faire

La Fondation a publié le 27 octobre dernier, son 2^e baromètre de l'observatoire de l'encadrement des loyers. Elle constate que le dispositif s'améliore, mais que la loi n'est pas encore assez appliquée. Elle a par ailleurs étendu son étude à de nouvelles collectivités expérimentatrices : Lille, Lyon, Villeurbanne et les Établissements publics territoriaux (ETP) de Plaine Commune et d'Est ensemble, en banlieue parisienne. Là où les loyers dépassent les plafonds légaux, la Fondation appelle l'État à renforcer les contrôles et les sanctions et rappelle que la loi Alur de 2014 prévoyait l'extension de ce dispositif à toutes les



agglomérations tendues, en commençant par celles qui sont volontaires (Grenoble, Rennes...) mais auxquelles le gouvernement refuse sa mise en œuvre. La Fondation salue également dans ce baromètre, les initiatives des mairies pour repérer et signaler les annonces frauduleuses. ■



Point de vue

« Pour vaincre le mal-logement, il faut agir durablement »

Christophe Robert, Délégué général de la Fondation Abbé Pierre

Quel bilan peut-on faire de l'année écoulée sur le front du logement ?

L'année 2022 a été difficile pour beaucoup, et particulièrement pour les plus fragiles d'entre nous. Ils ont été frappés de plein fouet – et le sont encore – par les conséquences économiques et sociales de crises et de tensions internationales successives qui se sont superposées : crise sanitaire, crise écologique, guerre en Ukraine, crise énergétique, flambée des prix des biens de 1^{re} nécessité... Dans ce contexte très tendu, la crise du logement s'ancre davantage et fait de plus en plus de victimes. C'est un fait, nous le savons, le logement est devenu le premier poste de dépenses des ménages. Pour les plus modestes, c'est parfois 40, 50 voire 60 % du budget qui est affecté aux dépenses liées au logement (loyer, charges, assurance...) et aujourd'hui, ces mêmes personnes qui ont déjà du mal à joindre les deux bouts, ont peur de ne pas pouvoir se chauffer cet hiver. Nous assistons à un vrai décrochage entre le coût du logement et les ressources des ménages. 1^{er} poste de dépense, le logement devrait donc être le premier souci du gouvernement ! Et à l'extrême, il y a le non-logement : notre pays compte 300 000 personnes sans domicile fixe, un chiffre qui a doublé en dix ans. Dans notre société, le logement reste un facteur d'exclusion et d'inégalités qui fragilise dangereusement les plus modestes. Peut-on se satisfaire d'une telle situation ?

Pourtant l'État est intervenu pendant la crise sanitaire et a su aider les plus modestes...

Oui, des mesures qui allaient dans le bon sens ont été prises pendant la crise sanitaire. Mais elles sont restées ponctuelles et limitées. Quant au bouclier tarifaire, il sera prolongé cette année sous la forme d'une hausse des prix du gaz et de l'électricité limitée à 15 %, mais cette hausse n'aura pas le même impact sur tout le monde. Encore une fois, ce sont les plus fragiles qui devraient être plus fortement soutenus.



« La politique du "Logement d'abord" doit être accélérée partout sur le territoire. »

Des enjeux forts, comme ceux de la construction et de la rénovation énergétique des logements vétustes ne sont pas pris en compte à leur juste mesure. De fait, l'intervention de l'État et plus largement de la puissance publique, reste bel et bien insuffisante alors que plus de 2 millions de ménages attendent un logement social et que l'on dénombre 5,6 millions de ménages en situation de précarité énergétique. Ces chiffres sont très inquiétants... À la Fondation, nous tirons la sonnette d'alarme : le logement social a été très malmené depuis cinq ans avec un État qui a privé les organismes Hlm de 6 milliards d'euros entre 2018 et 2022. Et en 2021, nos dépenses publiques en

faveur du logement (État, collectivités locales et partenaires sociaux) n'ont jamais été aussi basses, comparées à notre Produit intérieur brut (PIB). La question du logement n'est pas traitée comme elle le devrait. Ce ne sont pas des pansements qu'il faut appliquer, ce sont des mesures structurelles et une volonté politique forte dont nous avons besoin pour agir efficacement et durablement contre la crise du logement qui touche 14,6 millions de personnes.

Peut-on faire évoluer la situation ?

Oui, non seulement on le peut, mais on sait comment faire. Prenons, par exemple, la politique du « Logement d'abord », qui a permis à 280 000 personnes sans domicile d'accéder à un logement, entre 2018 et fin 2021. La mise en place de cette politique doit être accélérée partout sur le territoire. Autre sujet sur lequel l'État doit mieux faire : l'Aide personnalisée au logement aurait dû augmenter de 10 %, avec un doublement du forfait charges pour compenser l'inflation et les baisses des années précédentes. La revalorisation de 3,5 % qui a eu lieu en juillet dernier ne suffit pas. De même, il faut mettre bien plus de moyens financiers pour accélérer la rénovation des quelque 5 millions de passoires énergétiques en faisant en sorte qu'il y ait un reste à charge le plus proche possible de zéro pour les plus précaires. Et dès maintenant, il faut porter le montant du chèque énergie à 800 euros annuels (aujourd'hui, il varie entre 48 et 277 euros/an), afin que les plus pauvres puissent se chauffer cet hiver. ■

Fonds Négobois

Partenaire depuis 2016, le Fonds d'action Négobois a soutenu la construction d'une Pension de famille à Lodève (Hérault) et les travaux réalisés dans la Boutique Solidarité de Marseille. Récemment, les membres du Fonds Négobois ont apporté un soutien de 23 000 € à la Fondation pour continuer à soutenir d'importants travaux dans la Pension de famille de Marseille qui viennent de se terminer.

« Le Fonds d'Action Négobois pour le Mécénat réunit Industriels et Distributeurs apportant leur soutien à des chantiers de construction ou de rénovation pour des personnes défavorisées afin qu'elles puissent se reconstruire. Depuis 2016, nous accompagnons la Fondation dans ses actions qui permettent d'assurer un logement durable à des personnes en situation de précarité », Michael Geoffroy et Yves Martin-Delahaye, co-présidents du Fonds d'Action Négobois pour le Mécénat.

Atteignez l'objectif !
Et vous pourrez choisir entre deux récompenses :



EDF lance un Éco challenge

Cet hiver, l'Éco Challenge réunira jusqu'à 10 000 clients EDF en Offre de marché inscrits au club Oxygène, le club éco responsable d'EDF. L'Eco challenge a pour objectif d'inciter les clients particuliers à maîtriser et diminuer leur consommation d'électricité afin de limiter leur facture, mais aussi de montrer que nous pouvons tous agir à notre niveau pour la sobriété énergétique. Les participants qui réduiront leur consommation d'électricité de 10 % cet hiver par rapport à l'hiver dernier pourront choisir entre une carte cadeau de 75 € auprès d'un réseau de fournisseurs sélectionnés pour leur caractère éthique et responsable

et un don de 150 € à la Fondation Abbé Pierre.

EDF est engagé auprès de la Fondation depuis 2018 au travers du don d'énergie. Le don d'énergie permet aux clients d'EDF, depuis l'application EDF & Moi, de faire des dons à la Fondation Abbé Pierre pour aider les ménages les plus fragiles à payer leurs factures d'électricité, et ce, quel que soit leur fournisseur. Le don complémentaire d'EDF finance des actions de prévention de la précarité énergétique comme la Banque Solidaire de l'Équipement, qui permet aux ménages les plus fragiles d'avoir accès à des équipements neufs et peu énergivores. ■



Eiffage Construction en musique

Dans le cadre de son mécénat auprès de la Fondation Abbé Pierre, Eiffage Construction organisait le 1^{er} décembre dernier, salle Gaveau à Paris, un concert classique dans le cadre de la 42^e édition des « Saisons de la Solidarité ». Grâce à ce concert et à la générosité de nombreux donateurs, 28034 euros ont été reversés à la Fondation et vont lui permettre de développer ses actions en faveur de l'accès et du maintien dans le logement des personnes en grande difficulté. Eiffage Construction, en plus de ce soutien financier, fait également du mécénat de compétences et a ainsi permis la rénovation de 8 Boutiques

Solidarité et Pensions de famille à Gagny, Reims, Beauvais, Perpignan, Mantes-la-Jolie, Laval, Valenciennes et Alès.

Olivier Genis, président Eiffage Construction : « Cela fait 17 ans que nous soutenons à travers un mécénat de compétences la Fondation abbé Pierre et nous avons construit ensemble, au fil des ans, une belle relation de confiance. Ce beau concert, dont nous sommes mécènes, donné par le chef d'orchestre Pejman Memarzadeh et les musiciens de l'Orchestre de l'Alliance, est une action de plus que nous sommes heureux de mener au profit de la fondation : les petits ruisseaux font les grandes rivières ! » ■



© Pierre Faure

La Cour des Comptes adresse un avis de conformité à la Fondation Abbé Pierre

À l'issue de son contrôle, la Cour des comptes constate que les dépenses engagées par la Fondation Abbé Pierre, au cours des exercices observés, sont conformes aux objectifs poursuivis par l'appel public à la générosité, d'une part, et aux objectifs poursuivis par la Fondation, d'autre part. Elle constate également que la Fondation Abbé Pierre assure sa mission sociale de protection des personnes mal logées.

Dans le rapport qu'elle a publié le mardi 5 octobre dernier, la Cour des Comptes a procédé au contrôle des exercices budgétaires 2015-2016 à 2019-2020, lequel s'est déroulé dans le contexte de la crise sanitaire durant

laquelle la Fondation s'est fortement engagée pour aider à endiguer ses conséquences sur le logement des personnes défavorisées.

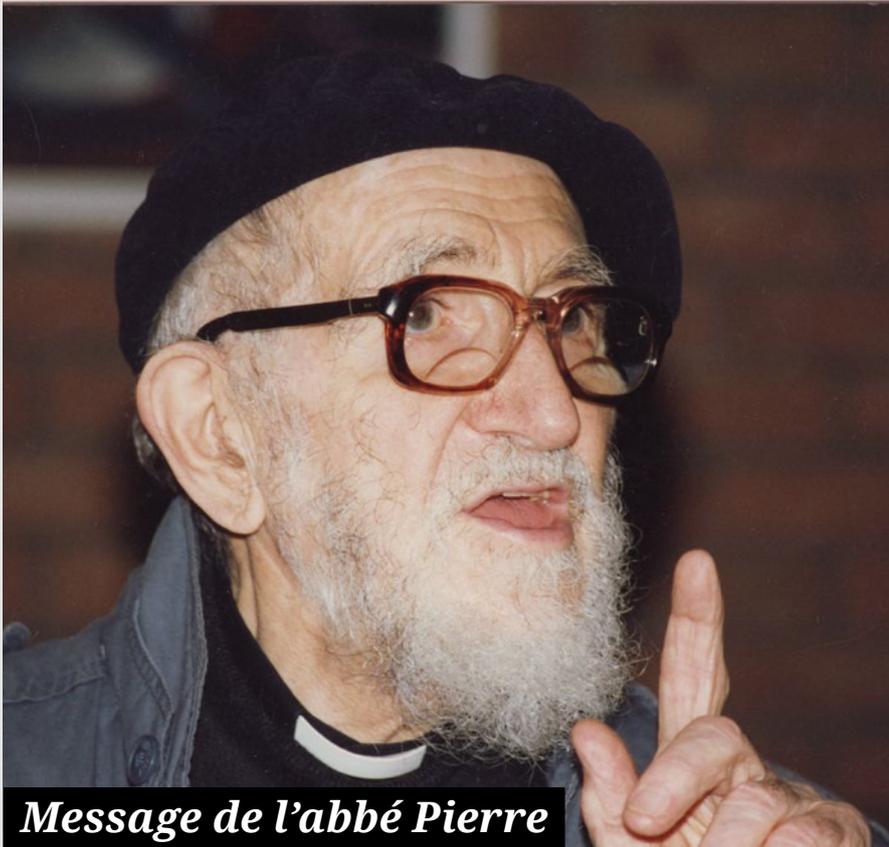
Soulignant que « **les actions de la Fondation lui confèrent un rôle social large, à l'intersection des politiques publiques** (de logement, de santé, sociales notamment), **au bénéfice du logement des personnes défavorisées** », elle l'incite à renforcer sa propre protection et à continuer d'informer ses donateurs sur ses actions de plaidoyer.

« Cette reconnaissance par la Cour est pour nous une satisfaction tant nous nous attachons chaque jour à mener au mieux nos missions, en

transparence vis-à-vis de nos donateurs et des institutions ayant la charge de nous contrôler, dans le respect de nos statuts et des engagements que nous prenons devant ceux qui nous soutiennent », a précisé Laurent Desmard, Président de la Fondation, dans un courrier adressé au Premier Président de la Cour des Comptes.



Être humain !



© Emmaüs International

Message de l'abbé Pierre

« Assurer le bien-être de tous »



« Il s'agit de lutter à la fois pour remédier aux causes, en même temps que pour donner du secours immédiat. Il faut tout le temps mener de front ces deux actes. »

abbé Pierre, décembre 1969

L'hiver est là et des températures bien en dessous de zéro ont été enregistrées dès la mi-décembre un peu partout en France. Souhaitons que la chute du thermomètre ne soit pas comparable à celle de l'hiver 54, où le mercure était descendu très en dessous de -10 degrés dans de nombreuses villes. Car en effet, près de 70 ans plus tard, cet hiver, 12 millions de personnes souffrent de la précarité énergétique, 300 000 personnes sont sans domicile et le 115 n'arrive pas à répondre à toutes les demandes d'hébergement d'urgence. À Saint-Denis, lundi 28 novembre au soir, 739 personnes, dont 100 enfants de moins de 4 ans et 44 femmes enceintes sont restés sans solution. De tels drames humains sont insupportables et inacceptables dans une puissance économique comme la nôtre.

Ne pas avoir de toit sur la tête; ne pas pouvoir se chauffer et maintenir une température convenable dans son foyer; ne pas pouvoir se laver ou laver

ses affaires, c'est se sentir chaque jour un peu plus démuné, un peu plus vulnérable; c'est mettre sa santé en péril ainsi que celle de ses proches. C'est aussi perdre un peu d'espoir et de dignité chaque jour. Et lorsque l'on ne peut plus payer ses factures, que les impayés s'accumulent, c'est l'angoisse de l'expulsion locative qu'il faut affronter et qui vient s'ajouter aux difficultés quotidiennes.

La crise énergétique et l'inflation que nous subissons depuis l'automne 2022 fragilisent durement les plus modestes d'entre nous, enfonçant un peu plus les personnes précaires et augmentant le risque de faire basculer dans l'exclusion ceux qui vivent sur le fil et tentent de s'en sortir par tous les moyens.

Pour éviter que des catastrophes humaines ne se produisent au sortir de l'hiver, dès le 31 mars, lorsque la trêve hivernale des expulsions sera terminée, il faut de toute urgence

venir en aide à toutes celles et ceux qui n'arrivent plus à vivre dignement chez eux et qui tentent désespérément de rester debout. Augmenter les Aides pour le logement (APL), construire des logements performants énergétiquement accessibles à tous, tripler le montant du chèque-énergie, rénover les 4,5 millions de passoires thermiques... Il est vital pour notre société d'agir pour que le bien-être et la dignité de chacun soient respectés. Que plus personne ne soit contraint de vivre dans la misère, dans la rue ou dans un logement dégradé, sans un minimum de confort. On ne peut laisser l'injustice s'installer et se développer sans rien faire ni rien dire. Il faut de toute urgence « assurer le minimum qui est nécessaire pour une vie humaine, nécessaire pour la réalisation d'un destin d'homme ». ■

Raymond Étienne,
Président du groupe de la mémoire de l'abbé Pierre.